

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 11 janvier 2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu dans la salle de la mairie le

**Jeudi 16 janvier 2025
à 19h00**

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Lyliane SIGNAT

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du 12 décembre 2024

1-Convention de servitude Enedis : travaux à La Loubatière

2-Finances : solidarité Mayotte

3-Finances : dons à la commune pour la restauration du tableau « Le Christ en Croix »

4-Parc paysager

5-Heure civique : aide aux devoirs

Questions diverses

SEANCE DU 16 JANVIER 2025

Le seize janvier deux mil vingt-cinq, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sulpice d'Arnoult, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Mme Lyliane SIGNAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 janvier 2025

Etaient présents : Mme SIGNAT Lyliane, Maire,

M. AMBERT Aymeric, M. CRESPIN François, M. GALLET Jean-Michel, Mme GUILLOUT Florence, M. MARCHADIER Bruno, Mme OGER Isabelle, M. POCH Patrick.

Excusés : M. BRUN Xavier, M. DUBREUIL David (pouvoir à M. Marchadier), Mme DUC Marylène (pouvoir à Mme Oger).

Secrétaire de séance : Mme OGER Isabelle.

Le compte-rendu de la séance du 12 décembre 2024 a été adopté par le Conseil.

Le Conseil est informé qu'une erreur a été constatée dans le compte rendu du 21 novembre 2024 et qu'elle a été corrigée. Délibération N°12 relative aux tarifs de location des salles communales : suppression de la ligne relative aux manifestations payantes pour les associations communales qui n'a plus lieu d'être.

1-CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS : TRAVAUX A LA LOUBATIERE

16.01.2025.01

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans son courrier en date du 12 décembre 2024, Enedis sollicite de la commune une convention de servitude de passage sur la parcelle A1038 au lieu-dit « La Loubatière » pour établir une canalisation souterraine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

---valide la convention de servitudes établie par Enedis,

---autorise Madame le Maire à signer ladite convention et les documents s'y rapportant.

Vote du conseil : pour : 10 contre : 0 abstention : 0

2-FINANCES : SOLIDARITE MAYOTTE

16.01.2025.02

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Saint Sulpice d'Arnoult tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Le Conseil Municipal décide de faire un don d'un montant de 100.00 € à la Protection civile de Pantin.

Vote du conseil : pour : 9 contre : 0 abstention : 1

3-FINANCES : DONS A LA COMMUNE POUR LA RESTAURATION DU TABLEAU « LE CHRIST EN CROIX »

16.01.2025.03

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les dons, reçus en Mairie pour la restauration du tableau « Le Christ en Croix ».

Polespace - Mme Varieras-Reguillet : 200.00 €

Mme Ruffat Jacqueline : 60.00 €

Le Conseil Municipal accepte les dons des personnes ci-dessus désignées et les remercie de cette contribution à la sauvegarde du patrimoine communal. Un courrier leur sera adressé.

Madame le Maire est chargée d'effectuer les démarches nécessaires à l'encaissement de ces dons.

Vote du conseil : pour : 10 contre : 0 abstention : 0

4-PARC PAYSAGER

16.01.2025.04

Présentation du projet et des nouveaux devis.

Montant total : - plantations : 24 918.68 € TTC (dont ganivelles 1 281.60 € TTC)

- mobilier : 17 362.92 € TTC

Le Conseil Municipal approuve le projet de parc paysager qui comprend les plantations, les ganivelles, la traverse ainsi que la moitié du mobilier soit 2 bancs et 3 tables-bancs. Les plantations sont prévues pour l'automne 2025.

5-HEURE CIVIQUE : AIDE AUX DEVOIRS

16.01.2025.05

Le sondage a été envoyé aux enfants de St Sulpice de CE2, CM1 et CM2, soit 31 au total.

Nous avons eu 17 retours dont 8 favorables pour être aidés.

Une réunion est prévue avec les volontaires Heure Civique et les deux directrices le jeudi 23 janvier 2025 à 18h00. Ensuite, un courrier sera envoyé aux familles accompagné d'un calendrier pour inscription prévisionnelle pour les mois de février, mars et avril.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil prévoit les dates de réunions des commissions communales.

Le nettoyage de printemps aura lieu le dimanche 30 mars 2025.

Rencontre des villageois : Il n'y en aura pas cette année, mais prévoir un rassemblement de tous les habitants à La Loubatière pour inaugurer le four à pain restauré.

Cantine : dans le cadre du PAT, une fois par mois, des parents d'élèves seront invités à partager le repas des enfants.

Sondage bouge ton coq : plus de 20 réponses ont été reçues en mairie. Création d'une commission épicerie solidaire comprenant Mme Signat Lyliane, M. Poch Patrick, M. Gallet Jean-Michel, Mme OGER Isabelle.

La commission se réunira le vendredi 24 janvier 2025 à 9h00.

Renouvellement du réseau d'eau potable aux Guillons : les travaux commenceront le mardi 21 janvier 2025.

Les pièges à frelons asiatiques ont été reçus en mairie. Ils seront distribués aux habitants qui le souhaitent. Ils devront être installés de fin janvier à fin avril.

Fête de la Vallée de l'Arnoult : une réunion est prévue en février.

La séance est levée à 21h33.